



Actualité 14 juin 2022

Visite à la Cour constitutionnelle d'Autriche du Président du Conseil constitutionnel, Laurent FABIUS

Du 8 au 10 juin 2022, le président Fabius s'est rendu en Autriche à l'invitation de Christoph Grabenwarter, président de la Cour constitutionnelle autrichienne.

Lors d'un entretien en présence de la vice-présidente de la Cour autrichienne, Verena Madner, les Présidents ont évoqué le contexte de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine et ont rappelé que les cours constitutionnelles européennes jouaient un rôle essentiel dans la préservation des valeurs fondamentales de l'Etat de droit en Europe. L'échange a été l'occasion d'identifier les défis constitutionnels contemporains comme la protection de l'environnement ou la prise en compte des générations futures. La Cour autrichienne s'est montrée particulièrement intéressée par la jurisprudence rendue par le Conseil constitutionnel dans le domaine de l'environnement, pour avoir été elle-même saisie récemment d'affaires environnementales.

Puis, rejoints par Ursula Plassnik, ancienne ministre des affaires étrangères autrichienne et ancienne ambassadrice d'Autriche en France, les Présidents Fabius et Grabenwarter sont intervenus lors d'une conférence conjointe organisée à la Wirtschaftsuniversität devant des étudiants sur le thème : « *Le patriotisme constitutionnel en Europe – nos principes constitutionnels sont-ils protégés ?* ». Ils ont également donné un entretien conjoint au journal Der Standard.

Ces échanges ont démontré l'existence de liens étroits entre les deux cours et ont permis de confirmer le souhait partagé de les renforcer pour l'avenir.

A l'occasion de ce déplacement, le président Fabius est également allé à la rencontre des élèves du Lycée français de Vienne où il a présenté le rôle du Conseil constitutionnel et répondu aux questions des élèves.